



DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

Dossier suivi par : Sylvie MASCART
Tél : 03 20 29 87 30
Mél : sylvie.mascart@ira-lille.gouv.fr

Préparation complémentaire au concours interne d'accès aux IRA **- session 2018/2019 -**

Une formation présente à la préparation au concours interne d'accès aux IRA est proposée à l'IRA de Lille. Ce dispositif permet aux candidats de bénéficier de cours, de mises en situations et d'un retour du correcteur ou du jury. Elle est articulée en 3 temps de septembre 2018 à début mai 2019 :

1. Préparation méthodologique à la note sur dossier + questions

Contenu : 2 + 1 jours de formation en face à face (11,12 et 19 septembre 2018) + 2 devoirs à réaliser à l'intersession

Méthodes pédagogiques : méthodologie et devoirs corrigés. Cette formation prend en compte la réforme du 27 juillet 2012.

2. Préparation à la RAEP

Contenu : 1er jour en février et le 2^{ème} jour en mars 2019) formation avec un travail d'intersession sur le dossier RAEP.

Méthodes pédagogiques : l'objet de la formation est de permettre au candidat de cerner la logique et les attentes du jury, de constituer son dossier avec méthode et de construire un exposé valorisant par un travail individuel et en sous-groupes. Puis le candidat apprendra à présenter son exposé, à répondre aux questions du jury de façon constructive et à gérer le trac par des mises en situation.

3. Entraînement aux épreuves (*ouvert à tous les candidats*).

Pour une mise en situation en épreuve, les candidats effectuent :

- 2 concours blancs de 4 heures (dans les locaux de l'IRA de Lille). Ils se dérouleront les 5 octobre 2018 et 13 décembre 2018 en matinée. La correction IRA est réalisée par le formateur de la formation sur la méthodologie.
- 2 passages d'une heure devant un jury fictif seront communiqués début 2019 (dans les locaux de l'IRA de Lille).

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire au dispositif de la préparation des concours IRA, il vous suffit de remplir le dossier d'inscription ci-joint, et de le retourner, complété, à l'IRA de Lille pour le 20 août 2018. La participation s'élève à **500 euros**. En cas de financement par l'administration, le formulaire ci-joint doit obligatoirement être complété ; la convention sera alors établie entre l'IRA de Lille et l'administration du stagiaire. Toute session inférieure à dix candidats sera annulée.